

Conseil Communautaire
Séance du 17 Novembre 2022

**Délibération N° 2022 11 095 : Développement économique - avis de la CCLLB
sur le calendrier 2023 d'autorisation d'ouverture des commerces le dimanche
sur la CCLLB**

L'an deux mille vingt-deux, le 17 Novembre 2022 à 18 heures trente
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la Salle des Récollets - Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 10/11/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé et diffusés sur le site Web communautaire le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse.

En exercice	39	Présents	32	Pouvoirs	5	Votants	37
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Diego BORDIER ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Martine CRINIÈRE ; M. Pascal DUPUIS ; Mme Laure DUTERTRE ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Bruno BOULAY	Pascal DUPUIS
Sabrina DUCHESNE	Hervé RONCIERE
Claire COULONNIER	Laure DUTERTRE
Philippe WEHRLÉ	Michel DUTHEIL
Sabrina RAPPART	Excusée
Alain GUILLOIS	Dominique LANGEVIN
Fabienne PINÇON	Excusée

Secrétaire de séance : Sylvie CHARTIER

Y assistaient également :

- Myriam Mortreau – Directrice Générale des Services
- Coline BOUFFETEAU – Responsables du pôle Solidarités – Coordination culture/Tourisme/Sport

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 18/11/2022

M. le Président rappelle que la loi « Macron » du 6 août 2015 portant sur la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques permet désormais aux maires d'autoriser des dérogations au repos dominical jusqu'à 12 dimanches par an. La liste de ces dimanches doit être arrêtée avant le 31 décembre pour l'année suivante.

Cette loi prévoit également que « lorsque le nombre de ces dimanches excède 5, la décision du maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. A défaut de délibération dans un délai de deux mois suivant sa saisine, cet avis est réputé favorable ». Cette dérogation a un caractère collectif et bénéficie à l'ensemble des commerçants de détail pratiquant la même activité dans la commune.

La Communauté de Communes a été saisie par la commune de Montval-sur-Loir d'une demande d'avis.

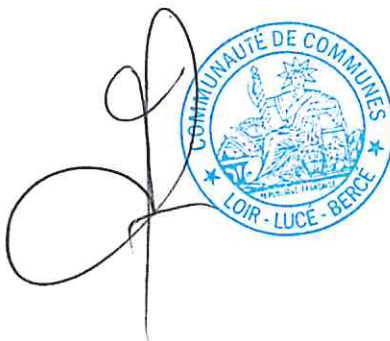
Vu la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques

***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré :***

1. **Emet un avis favorable** sur le calendrier d'autorisation d'ouverture des commerces le dimanche en 2023, tel que proposé par la commune de Montval- sur-Loir.

Adopté à la majorité (2 contre : Joël Tabareau et Michel Dutheil).

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'LOIR - LUCE - BERCHE' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a sun above. The signature is a large, stylized 'H'.

**Secrétaire de séance
Mme Sylvie CHARTIER**



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Sylvie Chartier'. The signature is written in a cursive style over a horizontal line.